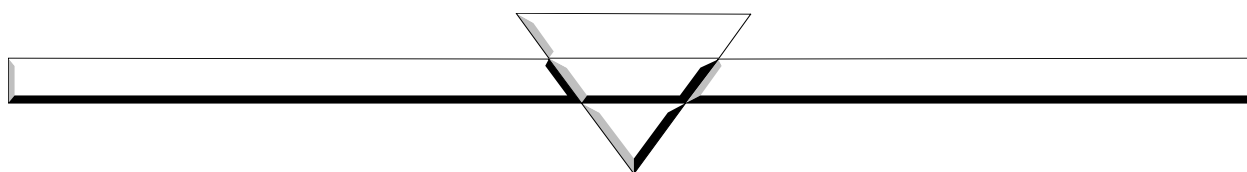


IMAX GESTION
11 rue du Marché Saint Honoré
75001 PARIS



ASSISTANCE TECHNIQUE SUR 3 ASCENSEURS

RESIDENCE LES ORMES
6-12 AVENUE JEAN MOULIN
93100 MONTREUIL

OFFRE N° 223101562

Etabli par Pascal Biel
AOUT 2022



1 - OBJET

Suite aux nombreux dysfonctionnements sur les ascenseurs 6-12 avenue Jean Moulin – 93100 MONTREUIL, le syndicat des copropriétaires représenté par la cabinet IMAX GESTION, a demandé à BGO Consultants, de leur apporter assistance et conseil pour analyser la situation.

Entre les soussignés

IMAX GESTION

Dont les bureaux sont situés – 11 rue du Marché Saint-Honoré – 75001 PARIS

Représenté par Monsieur Hicham EL MOKHTARI
Ci-après dénommé le CLIENT d'une part.

Et

BGO CONSULTANTS

Dont les bureaux sont situés : 25 route de l'Île Barbière – BAT C – 94380 BONNEUIL SUR MARNE

Représenté par Monsieur Pascal Biel
Ci-après dénommé BGO CONSULTANTS, d'autre part,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit,

2 - CONTENU DE LA MISSION

2.1 – Assistance technique :

- Intervention sur site
- Vérification de l'état du matériel (machinerie, gaine, cuvette, guides, cabine, portes, opérateurs, moto réducteurs, automatismes, ...),
- Qualité apparente de l'entretien le jour de la visite.
- Analyse des dysfonctionnements
- Proposition des solutions correctives à mettre en place si nécessaire
- Rapport d'intervention

Rapport remis au client

A la suite de cette visite, BGO Consultants établira un compte rendu à l'attention exclusive du client.

MONTANT H.T. DE LA MISSION SELON § 2.1

2 100 € H.T

2.2 – Vacations :

Pour toute demande particulière, le CLIENT peut passer commande à la vacation.

La nature de la prestation (demande spécifique, assistance dans le cadre des relations contractuelles avec la société titulaire du contrat d'entretien des ascenseurs par exemple) ainsi que sa durée sont alors négociée entre le CLIENT et BGO Consultants et facturée selon le tarif ci-dessous :



- 1 Heure 140,00 € HT
- ½ Journée 490,00 € HT
- 1 journée 910,00 € HT

3 - DUREE DE LA MISSION – DELAIS

La mission sera effectuée selon un calendrier à définir avec le CLIENT.

4 - REVISIONS - VALIDITE DE L'OFFRE

4.1 – Révision :

Les coûts ci-dessus sont fermes et non révisables.

4.2 – Durée de validité de l'offre :

L'offre ainsi présentée est valable 6 mois à compter de sa date de réception.

5 – CONDITIONS DE FACTURATION

5.1 – Assistance technique (suivant § 2.1) :

- 100 % à la remise du compte-rendu

5.2 – Vacations (suivant § 2.2) :

- 100 % à l'issue de la prestation.

Sommes augmentées de la T.V.A. au taux en vigueur 20%.

6 - CONDITIONS DE REGLEMENT

Les factures seront réglées par virement sur le compte ouvert au nom de BGO CONSULTANTS dont les caractéristiques figurent ci- dessous dans un délai maximum de 10 jours à compter de la date de réception de la facture.

BANQUE : SOCIETE GENERALE			
Domiciliation : MELUN 77 000			
Code Banque	Code Guichet	N° de Compte	Clé RIB
30003	01330	00020809425	33
IBAN : FR76 30003 01330 00020809425 33			Code BIC : SOGEFRPP
TITULAIRE DU COMPTE			
BGO Consultants – 25 route de l'île Barbière – BAT C – 94380 BONNEUIL SUR MARNE			



7 – SIGNATURE ET ACCEPTATION

La présente proposition sera établie, signée et paraphée en deux exemplaires. Toutefois, si après l'envoi du devis à la signature, le client ne retourne pas l'exemplaire revenant à BGO Consultants, mais lui adresse une lettre de commande ou un ordre de service correspondant aux prestations proposées dans le devis, cette lettre ou cet ordre de service sera considéré comme acceptation sans réserve de l'intégralité de la présente proposition.

8- CORRESPONDANTS

Pour la conduite de cette mission, les correspondants sont :

Pour IMAX GESTION
Pour BGO Consultants

Monsieur Hicham EL MOKHTARI
Monsieur Pascal Biel

Fait à Bonneuil sur Marne, le 03 août 2022

Pour BGO Consultants

Pour le CLIENT

Pascal Biel